



Le décrochage dans les Pays de la Loire : facteurs de risque et territoires vulnérables

Avec 27 000 jeunes décrocheurs du système éducatif en 2011, soit 9 % des jeunes de 18 à 24 ans, les Pays de la Loire sont en deçà de la cible européenne fixée à 10 % à l'horizon 2020. Toutefois, le nombre interpelle, d'autant plus que l'insertion professionnelle des jeunes non diplômés devient de plus en plus difficile. À caractéristiques égales, le sexe du jeune, le niveau de diplôme et l'activité de ses parents sont les facteurs les plus déterminants du décrochage. La prévention doit porter sur les territoires de formation des jeunes qui peuvent être différents de leur territoire de vie après l'abandon de leurs études. L'observation des profils des familles d'enfants de 6 à 16 ans permet ainsi de mieux appréhender les enjeux territoriaux du décrochage à l'horizon de dix ans. Aussi, les villes-centres des agglomérations, et parfois leur périphérie éloignée, seraient des zones à surveiller en raison du volume et des différences sociales de leur population. Les territoires ruraux de la Sarthe et la Mayenne apparaissent, quant à eux, particulièrement marqués par les risques de décrochage.

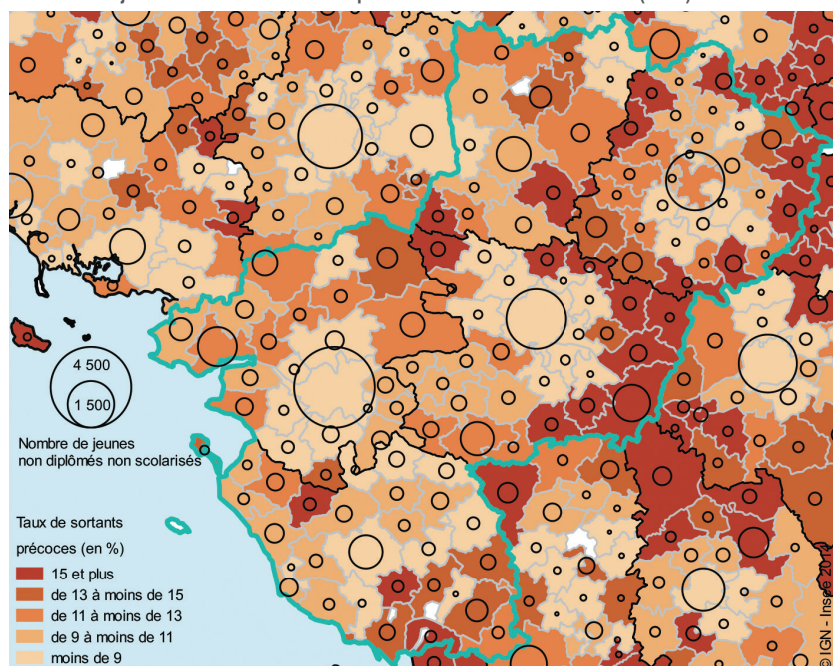
Christophe FOUCHARD, Amandine RODRIGUES (Insee) et Claire ROPERS (Rectorat)

Le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme de niveau V (CAP) ou de niveau supérieur. Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau. C'est la difficulté croissante pour ces jeunes à trouver un emploi qui constitue aujourd'hui une priorité pour les politiques publiques. En effet, l'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas diplômés est de plus en plus difficile et les emplois auxquels ils accèdent sont précaires. Le diplôme reste le meilleur passeport pour accéder à l'emploi.

Les politiques publiques de lutte contre le décrochage visent à endiguer le phénomène. Le ministère de l'Éducation nationale s'est fixé un double objectif : encourager la persévérance scolaire et faciliter le retour vers l'école des jeunes décrocheurs. L'académie de Nantes, à travers la mission de lutte contre le décrochage scolaire, a engagé

1 Des disparités territoriales importantes

Part des jeunes de 18 à 24 ans non diplômés et non scolarisés en 2011 (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2011.

l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan académique de lutte contre le décrochage. La Région, quant à elle, encourage les établissements dans leurs projets de solutions pédagogiques innovantes en prévention du décrochage scolaire et des ruptures de contrats d'apprentissage.

D'ici 2020, l'Europe a pour objectif de réduire les sorties du système éducatif sans diplôme à moins de 10 %. C'est un des critères de référence du volet « Éducation et formation 2020 » de la stratégie Europe 2020. La France, avec 11 % de jeunes de 18 à 24 ans sans diplôme en 2012, est dans une situation légèrement meilleure que la moyenne européenne, à 13 %.

27 000 jeunes sortis du système éducatif sans diplôme

Les Pays de la Loire sont déjà en deçà de la cible européenne avec un taux de 9 % en 2011, 2^e meilleur taux derrière la Bretagne et ses 8 %. Le poids démographique des Pays de la Loire vient cependant relativiser ce résultat. Avec 27 000 jeunes sortis du système éducatif sans diplôme, la région se classe au 6^e rang pour le nombre de décrocheurs.

Ce résultat cache également des disparités territoriales importantes. Le pourtour de la Sarthe, exception faite du nord, une moitié est de la Mayenne, la frontière est du Maine-et-Loire et le sud de la Vendée sont des territoires où plus de 13 % des jeunes sortent du système éducatif sans diplôme.

L'enjeu est de réduire les flux annuels de décrocheurs. La loi sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale du 5 mars 2014 transfère à la Région, à compter du 1^{er} janvier 2015, la responsabilité de la coordination de la prise en charge des décrocheurs. En 2013, les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs scolaires ont traité 4 000 cas. Avec 1 200 raccrochages, elles ont permis à l'académie de Nantes de dépasser l'objectif ministériel de 900 retours en formation initiale.

Les raisons pour lesquelles les jeunes quittent prématurément le système éducatif sont multiples. Elles alimentent de nombreuses études qui mettent l'accent sur les profils de ces élèves, sur l'enseignement, sur le contexte familial ou encore sur les territoires à risque.

Plusieurs facteurs contextuels peuvent avoir un rôle déterminant sur le décrochage. D'abord, des problèmes d'intégration au sein d'un établissement, ou plus largement la difficulté du système éducatif français traditionnel à s'adapter à chaque élève, peuvent conduire au décrochage. La pédagogie joue sur la capacité des jeunes à adhérer aux enseignements proposés, à être assidus et *in fine* à réussir. Une offre

de formation trop limitée sur un territoire ou encore des capacités de mobilité insuffisantes des jeunes peuvent engendrer une orientation subie. Toutefois, ce facteur semble limité dans les Pays de la Loire car l'offre de formation est conséquente et l'accessibilité des jeunes aux établissements satisfaisante. Par ailleurs, les origines sociales des jeunes, la place de l'école et sa valorisation au sein de la cellule familiale sont également déterminantes dans les risques de décrochage. Les problèmes financiers ou familiaux, le manque d'accompagnement du jeune dans ses études par ses parents sont autant d'éléments qui peuvent conduire au décrochage. Enfin, le désir d'autonomie peut inciter un jeune à abandonner l'école pour tenter sa chance sur le marché du travail local lorsque ce dernier propose des emplois, même précaires, aux non diplômés.

L'origine sociale déterminante

Les 15 à 19 ans semblent être la tranche d'âge la plus pertinente pour observer

l'incidence des caractéristiques socio-économiques sur les risques de décrocher car à cet âge les jeunes vivent majoritairement chez leurs parents.

Alors que 3,8 % des jeunes de 15-19 ans sont non diplômés et non scolarisés dans les Pays de la Loire, ils ne sont plus que 0,8 % parmi les jeunes dont la mère est diplômée du supérieur, et sont près de 10 % pour les jeunes vivant dans un logement sur-occupé. Ainsi, certaines conditions de vie paraissent exposer à un risque accru de décrochage, comme par exemple le fait de vivre en HLM, avoir un père sans activité professionnelle, ou vivre dans une famille monoparentale. Les garçons sont par ailleurs deux fois plus nombreux à décrocher que les filles.

Cependant, il est difficile de connaître le rôle propre de chacun de ces facteurs. Par exemple, il est deux fois plus fréquent d'habiter en HLM pour les familles nombreuses. Quel est alors l'impact de l'appartenance à une famille nombreuse indépendamment du fait d'habiter en HLM ? Alors que le taux de décrocheurs parmi les jeunes appartenant à une famille nombreuse

2 Plus le diplôme des parents est élevé, moins le jeune risque de décrocher

Différence de probabilité de décrochage par rapport à une situation de référence (en %)

Variables et modalités	Écart à la situation de référence
Sexe du jeune (référence = garçon)	
Fille	-2,0
Diplôme de la mère (référence = sans diplôme)	
CAP BEP	-1,9
Bac	-2,2
Supérieur	-2,8
Diplôme du père (référence = sans diplôme)	
CAP BEP	-1,2
Bac	-1,8
Supérieur	-2,1
Profession de la mère (référence = inactifs-chômeurs)	
Agriculteurs	-2,0
Artis.,commerç., chefs d'entrep., employés	-1,9
Cadres et prof. intermédiaires	-2,5
Ouvriers	-1,4
Profession du père (référence = inactifs-chômeurs)	
Agriculteurs	-2,9
Artis.,commerç., chefs d'entrep., employés	-1,7
Cadres et prof. intermédiaires	-2,6
Ouvriers	-1,5
Logement HLM (référence = non)	
Oui	1,6
Logement sur-occupé (référence = non)	
Oui	2,4
Famille monoparentale (référence = non)	
Oui	2,1
Famille nombreuse (référence = non)	
Oui	0,7

Remarque : toutes les variables prises dans le modèle sont significatives à 1 % ou 5 %.

Champ : - jeunes de 15-19 ans des Pays de la Loire vivant chez leurs parents ;

- seules les familles monoparentales dont la personne de référence est une femme ont été retenues.

Lecture : à caractéristiques égales (sexe, type de famille, profession, diplôme des parents...), les élèves habitant en HLM ont une probabilité plus élevée de 1,6 point de décrocher que les autres.

Source : Insee, Recensement de la population 2010.

dépasse de 2,8 points celui des autres jeunes, l'écart se réduit à 0,7 point si on compare des jeunes ayant par ailleurs exactement les mêmes caractéristiques (milieu social, sexe, type de famille...).

Sexe de l'élève et diplôme des parents : deux facteurs déterminants

Toutes choses égales par ailleurs, le sexe du jeune et le niveau de diplôme de ses parents apparaissent comme étant les facteurs socio-économiques les plus déterminants dans le fait d'interrompre ses études avant d'obtenir un diplôme. Viennent ensuite la catégorie socioprofessionnelle des parents et le type de logement, HLM ou non. Ces facteurs précèdent donc le fait d'appartenir ou non à une famille monoparentale. Ces résultats, certes conditionnés par les variables introduites dans le modèle, donnent toutefois des clés pour mieux cibler les populations à risque.

Ainsi, à caractéristiques égales, il apparaît clairement qu'être une fille, avoir des parents diplômés, ou avoir des parents exerçant une profession quelle qu'elle soit, diminue le risque de décrochage. Les enfants d'agriculteurs et de cadres sont ceux qui ont le moins de risque de décrocher, les enfants d'ouvriers étant moins « protégés » ; cependant, il vaut mieux avoir un parent ouvrier plutôt que chômeur ou inactif. Avoir un parent en emploi est donc un facteur qui diminue le risque de décrochage. D'autre part, plus le diplôme des parents est élevé, moins le jeune risque de décrocher. Le revenu des parents ne joue pas un rôle prépondérant. Les caractéristiques socio-économiques de la commune de résidence n'ont pas non plus un rôle significatif dans le phénomène de décrochage : ce sont bien les caractéristiques du jeune et de sa famille qui comptent le plus.

Six profils de territoires

Avant de développer des dispositifs permettant d'accueillir les décrocheurs, les politiques publiques réalisent d'abord des actions de prévention. C'est dans la classe de l'élève que commence la prévention puis dans l'établissement, avec un « référent décrochage » et une cellule de veille.

Les territoires sur lesquels on trouve le plus grand nombre ou la plus forte proportion de décrocheurs aujourd'hui ne sont pas forcément ceux sur lesquels les actions de prévention doivent se porter. En effet, si 68 % des 15-19 ans vivent chez leurs parents, ils ne sont plus que 35 % chez les 20-24 ans et 13 % pour les 25-29 ans. Ainsi, les jeunes non scolarisés non diplômés de 18 à 24 ans (qui constituent nos décrocheurs) ne vivent plus forcément sur le territoire de leur décrochage. En effet, les choix de lieu de

résidence des ménages varient avec l'âge : les pôles urbains attirent les jeunes mais pas les familles.

À partir des déterminants sociaux du décrochage précédemment identifiés, une typologie des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) a été réalisée. Elle est basée sur les caractéristiques des familles avec enfants âgés entre 6 et 16 ans (âges où la scolarité est obligatoire) en 2010 et permet ainsi d'appréhender les territoires à risque pour les dix prochaines années.

Aux frontières des départements, des risques assez marqués

La Sarthe rurale, le nord et l'est du Maine-et-Loire et le sud de la Vendée ont une part de jeunes (de 18 à 24 ans) sans diplôme élevée, de 15 % en moyenne. Pour l'avenir, ces territoires présentent des risques sociaux de décrochage assez marqués. Ainsi, ils ont la plus forte proportion de familles où la mère et le père sont sans diplôme : respectivement 25 % et 20 % (6-7 points de plus que la moyenne régionale). Parfois, l'enfant ne peut compter sur l'appui au quotidien que d'un seul parent (16 % des familles). Les mères sont assez souvent confrontées au chômage (9,5 %). Il y a également de nombreux parents

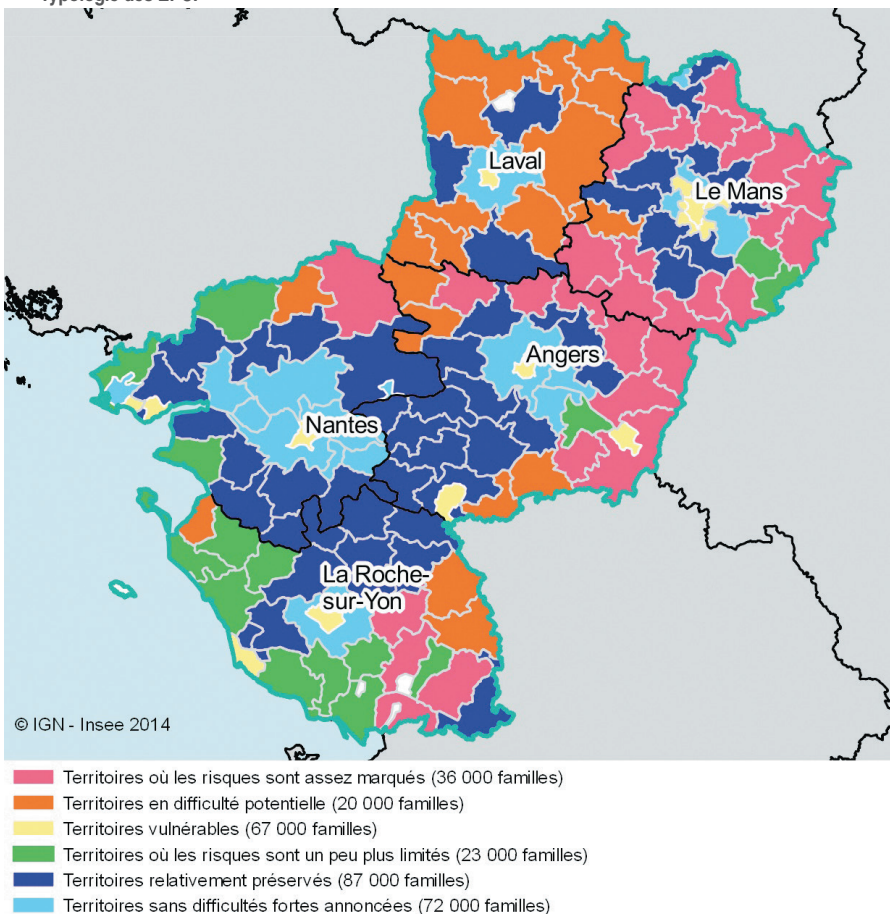
ouvriers : 38 % des pères et 14 % des mères. La loi pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 établit un droit au retour en formation initiale sous statut scolaire. L'Éducation nationale doit organiser une adaptation des enseignements pour permettre à ses établissements d'accueillir dans les meilleures conditions ces jeunes un peu plus âgés aux parcours difficiles.

Par ailleurs, la région mancelle, est dotée depuis septembre 2014 du "Lycée Nouvelle Chance de la Sarthe" qui propose une réponse spécifique et adaptée aux jeunes décrocheurs du département, en les aidant à préparer l'examen du baccalauréat général et technologique dans des conditions adaptées à leur situation.

Des territoires en difficulté potentielle, surtout en Mayenne

La Mayenne, dans sa partie rurale et peu dense, compte 12 % des jeunes sans diplôme. Elle est confrontée à des risques sociaux de décrochage, avec 21 % des mères et 19 % des pères sans diplôme ; 42 % des pères et 34 % des mères ont comme seul diplôme un CAP ou un BEP. En lien avec ces diplômes professionnels, de nombreux parents de ces territoires sont ouvriers : 39 % des pères et

3 Sarthe et Mayenne : des risques de décrochage marqués pour l'avenir
Typologie des EPCI



Champ : familles avec au moins un enfant âgé de 6 à 16 ans.
Source : Insee, Recensement de la population 2010.

Méthode :

• Les déterminants sociaux du décrochage : modèle logit

Afin de comprendre l'influence des caractéristiques individuelles des jeunes et de leur famille sur les probabilités de décrocher, une régression logistique a été mise en œuvre. Son principe est d'isoler l'effet propre de chacune des caractéristiques des jeunes et de leur famille, indépendamment des autres. Les variables retenues sont les suivantes : le sexe du jeune, la taille de sa famille, son rang dans la fratrie, le diplôme et la profession de son père et de sa mère, les origines des parents (immigrés ou non), le type de logement (HLM ou pas), la sur-occupation du logement et le type de famille (monoparentale ou pas).

• Typologie des territoires

Suite à la détermination des risques sociaux de décrochage, une classification a été effectuée sur les caractéristiques des familles d'enfants de 6 à 16 ans (scolarité obligatoire) dans les EPCI afin d'approcher les territoires à risque pour les dix années à venir (ces enfants auront tous terminé la scolarité obligatoire dans dix ans). Les variables utilisées sont le diplôme du père et de la mère, leur situation d'emploi (chômage ou pas), leur catégorie socioprofessionnelle, le type de famille (monoparentale ou pas) et le type de logement (HLM ou pas). Dans un premier temps, une analyse en composantes principales (ACP) a été menée sur les résultats de ces variables dans les 129 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et les 11 villes-centres des EPCI abritant plus de 5 000 familles. Sur cette base, une classification ascendante hiérarchique a permis de regrouper les zones en six ensembles, en agrégeant deux à deux et selon un processus itératif celles qui présentent le profil le plus proche, eu égard aux variables retenues à l'issue de l'ACP selon le critère de Ward.

16 % des mères. Néanmoins, les agriculteurs sont aussi très présents dans ces territoires : 13 % des pères et 6 % des mères.

Autre moyen de raccrocher, les « nouveaux parcours de réussite » constituent un dispositif de formation professionnelle continue organisé par la Région dans quatre départements sur cinq, une école de la 2^e chance dans la métropole nantaise visant le même public en Loire-Atlantique. Ils répondent à la demande de parcours renforcés pour des jeunes en difficulté d'insertion, pas ou peu qualifiés, suivis et/ou non repérés par les structures d'accompagnement. Beaucoup de ces jeunes sont des décrocheurs qui retrouvent une chance pour se préparer à accéder à une formation qualifiante, un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, un emploi d'avenir.

Les grands centres urbains, des territoires vulnérables

Les villes-centres semblent relativement préservées avec seulement 8 % de jeunes sans diplôme. Toutefois, elles présentent un enjeu quant au nombre de décrocheurs puisqu'elles en concentrent plus du tiers. En termes de prévention, cette classe concentre moins les familles avec enfants de 6 à 16 ans que les jeunes de 18 à 24 ans. Néanmoins, leur nombre reste important. Par ailleurs, de profondes disparités existent sur ces territoires. Des parents sans diplôme (21 % des mères, seulement 14 % des pères) côtoient ainsi des parents diplômés du supérieur (36 % des mères, 28 % des pères). Sur un même territoire cohabitent des mères au chômage (12 %) et des cadres (19 % des pères, 11 % des mères).

Ces villes-centres concentrent les familles logées en HLM (pour 32 %), type de logement très répandu à Angers, puisqu'il permet d'héberger quasiment la moitié des familles. Caractéristique d'un environnement urbain, les familles monoparentales y sont aussi fortement représentées (pour 30 %). Saumur détient un fort taux de jeunes sans diplôme (18 %) qui reste cependant 2 points en dessous de son agglomération, et compte la plus forte part de mères sans diplôme (25 %), précédant Laval, Angers et Cholet. Le chômage des parents est davantage répandu à Angers.

Des territoires aux risques un peu plus limités, surreprésentés sur le littoral

Sur le littoral, le décrochage est assez fort, avec 12 % des jeunes sans diplôme. La présence de parents sans diplôme est moins marquée mais d'autres facteurs de risques sont bien présents, comme le chômage des mères (9 %). Une partie des enfants ne peut aussi compter que sur l'aide quotidienne d'un seul parent pour faire leurs devoirs. Les mères exercent fréquemment des fonctions d'employées (40 %), qui font partie des catégories sociales où la réussite scolaire des enfants est moindre. C'est aussi la classe comptant le plus de pères artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (pour 12 %).

Le périurbain éloigné relativement préservé

À l'ouest de la région, dans la partie non côtière, ainsi que dans une couronne éloignée autour de Nantes, Angers et Le

Mans, on trouve une proportion de jeunes sans diplôme dans la moyenne régionale. Toutefois, c'est la classe qui regroupe le plus grand nombre de familles et plusieurs d'entre elles en risques sociaux de décrochage. La proportion de familles avec des pères ouvriers y est assez élevée (36 % des pères) et de nombreux parents ont un diplôme professionnel de premier niveau (CAP ou BEP) : 41 % des pères et 33 % des mères.

Le périurbain sans difficultés fortes annoncées

Le périurbain situé autour des cinq préfectures de département semble relativement épargné avec un taux de jeunes sans diplôme assez faible (8 %). Cette classe compte de nombreux cadres (21 % pour les pères, 11 % pour les mères), professions intermédiaires (22 % pour les pères, 26 % pour les mères), diplômés de l'enseignement supérieur (32 % pour les pères, 39 % pour les mères). Le risque de décrochage existe pourtant eu égard au grand nombre de familles que compte cette classe et à quelques spécificités sociales identifiées comme facteurs de risque de décrochage. En effet, 15 % des enfants ne peuvent compter que sur un seul parent pour les aider à faire leurs devoirs au quotidien. Le risque social est aussi plus élevé pour les familles vivant en HLM, autour de Nantes (16 % des 28 000 familles) et d'Angers (20 % des 11 000 familles) principalement. ■

Cette publication est le 5^e volet d'un projet d'études sur les jeunes qui traite de plusieurs thèmes : projections de jeunes, étudiants en emploi, apprentis, décrochage, premier emploi durable des jeunes, lien entre emploi et formation.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :

Jean-Paul FAUR

Rédacteur en chef :

Sylvain DUVERNE

ISSN 2275-9689

© INSEE Pays de la Loire

Novembre 2014

Pour en savoir plus :

- Naviaux C. et Monso O., *Géographie de l'École*, n°11, ministère de l'Éducation nationale, juin 2014.
- Lefresne F., « Réduire les sorties précoces : un objectif central du programme Éducation et formation 2020 » in *La France dans l'Union européenne*, Insee Références, avril 2014.
- Afsa C. et Simonis-Sueur C., *Le décrochage scolaire : un défi à relever plutôt qu'une fatalité*, ministère de l'Éducation nationale, *Revue Éducation et formations*, n°84, décembre 2013.
- Dardier A., Laïb N. et Robert-Bobée I., « Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ? » in *France, portrait social*, Insee Références, novembre 2013.



Insee
Mesurer pour comprendre